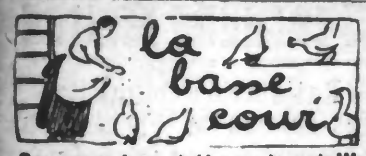

Comment il faut élever la volaille

— IV —

Voici la conclusion des articles parus dans « Le Réveil Agricole » des 9, 16 et 23 juillet :

1° Choisir les œufs ni trop gros ni trop petits, bien lisses sans aucune difformité et avant tout provenant de poules de races sélectionnées vivant en pleine liberté

2° Faire l'incubation en temps opportun afin que les poulettes soient en ponte courant octobre.

3° Au cours de l'élevage soumettre à un régime différent les sujets destinés à la table, et les poulettes qui formeront le troupeau des pondeuses.

Ne pas perdre son temps à vouloir sélectionner vers la ponte une prétendue race que l'on aurait remarquée, fut-elle pondeuse de premier ordre, l'on s'exposerait à bien des déboires après avoir perdu quelques années. C'est dès l'établissement du poulailler qu'il est sage de suivre les préceptes indiqués.

Pour l'élevage familial, il semble préférable de prendre une volaille à deux fins chair et ponte et nous avons à notre portée quelques races qui réalisent ces qualités essentielles. Ne perdons pas de vue : que dans l'élevage de notre troupeau, soit petit soit plus important, il y en aura la moitié — les coquelets et les poulettes non réussies — qui passera à la cuisine dès le quatrième mois. Et que la ponte étant achevée, le reste aura suivi le même chemin au plus tard, à la fin de la deuxième saison de ponte. Obtenir un très grand nombre d'œufs est à souhaiter ; mais les grandes pondeuses donnent généralement de petits œufs ou un piètre poulet et une poule de qualité médiocre, au contraire, les races à deux fins : « Estaires », « Bourbourg », « Faverolles » pour ne citer que celles-là donneront 130 à 140 œufs par saison pesant une moyenne de 62 grammes et des poulets volumineux, des poules au pot d'un poids appréciable et de qualité supérieure.

Au cours de ces causeries, il a été parlé de régime à imposer à la Basse-Cour. Ce régime varie suivant l'installation du poulailler. Il a été cité des chiffres impressionnants de production d'œufs et ce dans des contrées qui sont aussi défavorisées par le climat que nous sommes favorisés pour ce rapport par notre climat où les hivers rigoureux sont tout à fait l'exception et la déduction a été que le régime qui donnait une telle production devait être appliqué ici.

Et l'on s'est appliqué à étudier des formules savantes jusqu'à la minutie la plus compliquée. Notre entreprise grace à notre climat si favorable, est bien simplifiée et si nous devons user de salées mi-azotées pendant la saison rigoureuse où mouches, vers et insectes disparaissent pendant une période généralement très courte, ne tombons pas dans une exagération inutile.

Quoiqu'ils en soit, les patées surazotées doivent être corrigées dans les installations étroites, comme c'est le cas dans la plupart des petits poulaillers familiaux, par de la verdure en abondance : choux, épluchures de légumes betteraves, rutabagas.

Pour les installations plus importentes, que nous evons le plaisir de voir de plus emplus dens notre région, un point très important est à observer, c'est que le nombre de volailles ne doit jamais être assez grand pour faire disparaitre le pelouse mise à leur disposition. Cette pelouse doit toujours être drue et épaisse.

PIERRE DE LILLE

CONTRE toutes les MALADIES INFECTIEUSES employez le CURAZOL de R. MARTINA Fr-Lmles
Voir plus loin aux Annonces

ECHOS ET INFORMATIONS

LE CONTROLE DE LA SALUBRITE DES VIANDES

Rien qu'à Paris en 1927, a dit M. Valiée, commissaire du Gouvernement lors de la discussion du projet de loi sur le contrôle sanitaire des viandes, sur 88 millions de kilos de viande offerts à la consommation, il a fallu en saisir 631.000 kilos. C'est dire combien le contrôle est indispensable non seulement dans la capitale, mais dans tout le pays.

LES DROITS DE DOUANE SUR LES ENGRAIS AZOTES

La Commission des douanes de la Chambre a été saisie il y a quelques jours d'une proposition de résolution invitant le Gouvernement à maintenir l'admission en franchise des engrais azotés produits indispensables au relèvement de l'agriculture.

LA PROSPERITE DE L'INDUSTRIE DE L'AZOTE SYNTHETIQUE

On publie une note très rassurante sur la situation de notre industrie de l'azote :

« Après répartition des bénéfices de 1928 (14 francs par action de 100 francs et 450 fr. par part de fondateur) les fonds de prévoyance ressortent à 7.354.68 francs pour un capital de 30 millions, alors que le matériel et les installations ne sont inscrits que pour 833.505 francs et que le portefeuille titres figurant dans les écritures pour 44 millions possède une valeur bien supérieure.

Les actions de la société sont passées de 122 fr. en 1925 à 270 fr. aujourd'hui, et celles de l'air liquide se négocient maintenant à plus de 1.900 fr. contre 550 en 1927. »

L'EMPLOI DES ENGRAIS POTASSIQUES

L'étude approfondie des sols du Palatinat rhénan a montré que c'est dans les sols les plus riches en potasse, qu'on employait le plus d'engrais potassiques.

LA HAUSSE DES PRIX DU BLE

Par suite des bruits, suivant lesquels, les récoltes canadienne et américaine donneraient lieu à de fortes déceptions, les cours du blé ont monté de quelques unités depuis une quinzaine de jours et atteint le 20 juillet le niveau de 160 fr. 75 en bourse de Paris.

LA REVISION DES PLANS CADASTRAUX

Le groupe de défense paysanne de la Chambre a émis un avis favorable à l'adoption d'un projet de loi permettant la revision des plans cadastraux et des mutations, conforme aux expériences poursuivies par le service des contributions directes.

SUR LES MENUS DES DINERS LES PLUS COREUX, vous voyez maintenant figurer le Petit Suisse Laclelle ou le demi-sel Lecleller.

La conservation des blés en meules

Lorsque les gerbes de froment ont achevé leur maturation dans les moyettes, on les rentre soit en granges, soit sous des hangars, soit en meules.

Que l'on ait recours à un procédé ou à un autre, il est essentiel que les céréales soient enlevées parfaitement sèches, afin d'éviter dans le tas, le développement de moisissures ou de fermentations nuisibles à leur bonne conservation.

Partout où la chose est possible, il vaut mieux engranger, sinon édifier des hangars. Le capital nécessaire pour construire un hanger ne sera pas plus élevé que la dépense toujours assez considérable de la mise en meule, surtout si l'on envisage les risques d'une meule mal construite qui s'écroule en partie, ou qui mouille en cours de construction.

Il arrive cependant que les granges ou hangars sont insuffisants pour loger toute la récolte, on doit alors recourir aux meules. Celles-ci sont aussi plus avantageuses lorsque le battage a lieu aussitôt la moisson terminée, opération courante dans notre région de production de semences de froment. Dans ce cas, les frais de manutention des gerbes sont fort réduits, la meule étant construite avec peu de soins, dans un coin du champ, où il est ensuite facile d'amener la batteuse.

Les conditions de réussite de cette pratique, sont : plusieurs jours de beau temps et une personnel suffisant et consciencieux pour que le travail de battage soit effectué avec tout le soin désirable dans le minimum de temps.

LA CONSTRUCTION DES MEULES DOIT ETRE SOIGNEE

Les meules sont circulaires ou rectangulaires; celles-ci sont surtout usitées pour la conservation des pailles, des lins et des fourrages ; la meule ronde est préférée pour la conservation des céréales.

Une meule bien faite ne ressemble en rien à ces amas de gerbes, que l'on rencontre trop souvent et que l'eau, pénétrant de toutes parts transforme rapidement en fumier. Examinons comment on peut construire une meule.

La loi qui prévoit les divers fléaux, tels que les incendies, etc.. veut que les meules soient placées à une distance déterminée des habitations et de la voie publique. Des arrêtés municipaux fixent cette distance à 20 ou 30 mètres des bâtiments, à 10 mètres des routes, et à 3 mètres des clôtures extérieures dans les cours ou enclos de la ferme.

Le terrain choisi doit être sain et bien plan, à l'abri du ruissellement des eaux de pluie. Il faut ensuite envisager les dimensions de la meule : on admet généralement que son rayon doit mesurer autant de mètres que la meule renferme de mille gerbes de grosseur moyenne. Pour une meule de 4.000 gerbes, le rayon sera donc de 4 mètres.

Ceci étant déterminé, on commence la meule par le sous-trait, constitué d'une épaisseur d'environ 50 centimètres de fagots ou de matières sèches et solides, qui tout en résistant au tassement forment obstacle à l'ascension de l'eau du sol. Au centre du sous-trait on dresse 4 à 5 gerbes appuyés les unes contre les autres et liées ensemble par le sommet ; les autres gerbes sont serrées au fur et à mesure, les épis tournés en dedans jusqu'à ce que le premier lit soit terminé. Ainsi, pendant sa confection, le dessus de la meule ronde est légèrement conique ; cette précaution a pour bout de conserver une légère inclinaison, de l'intérieur vers l'extérieur qui oblige l'eau à s'écouler si une gouttière vient à se former.

On élargit la meule à mesure qu'elle s'élève, jusqu'à 2 m. 50 de haut, pour que les égouts du toit tombent à une distance de 50 centimètres du pied de la meule ; on rétrécit ensuite progressivement le tas pour le terminer en forme de cône.

La meule terminée doit être en parfait équilibre : par tassement on observe une diminution d'un cinquième du volume au bout de 3 ou 4 mois.

Pour couvrir la meule, on utilise la paille de seigle, mais celle-ci est rare et coûteuse ; cette toiture doit être faite par des spécialistes que l'on trouve difficilement. Comme les meules ne sont que de courte durée, on utilises des bottes de paille, les épis tourés vers le bas, ou plus simplement une bâche solide que l'on étend sur la meule terminée, et que l'on maintient tendue au moyen de pierres, de barres de fer, suspendues à des cordes.

Bien construite, une meule est solide, et peut conserver le grain pendant de longues semaines, sans aucune avarie, en attendant le moment du battage.

LABOR.

Votre dernière lame vous fait penser à en acheter d'autres

N'oubliez pas de renouveler votre provision de lames Gillette avant qu'elle soit épuisée. Ces lames rasent mieux et durent plus longtemps que les autres par suite de la qualité de leur acier et du soin avec lequel elles sont vérifiées.

Sur neuf employés de l'usine Gillette, quatre s'occupent uniquement de cette vérification qui comprend, pour chaque lame, 114 opérations successives. La fabrication et l'empaquetage des lames Gillette sont exclusivement mécaniques.

Gillette

GILLETTE SAFETY RAZOR S. A.
3, Rue Scribe, Paris (IXe)

L'enquête ministérielle sur le surmenage scolaire

M. Pierre Marraud, ministre de l'Instruction et des Beaux-Arts, a institué une commission spéciale pour procéder à une enquête sur la question des horaires et du surmenage scolaire. Cette commission est ainsi constituée :

MM. le ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, président ; Victor Bérard, Cazals, vice-présidents ; Léon Bérard, Jossot, sénateurs ; Berthod, Ducos, Lefas, Beluel, députés ; Cavaliers, directeur de l'enseignement supérieur ; Vial, directeur de l'enseignement secondaire ; Rosset, directeur de l'enseignement primaire ; **LABBE, directeur général de l'enseignement technique**, etc.

365 jours de bonheur par an

On est heureux quand on a la santé et on a la santé quand on prend chaque matin la petite dose de Sels Kruschen. Une pincée de ces petits cristaux magiques vous fait autant de bien qu'une journée dans telles ou telles stations thermales réputées, car elle contient le principe actif de leurs eaux. Les Sels Kruschen - six sels minéraux combinés - font travailler le foie, les reins, les intestins paresseux, ils les obligent à éliminer les poisons qui vous intoxiquent et, ainsi vous font du sang pur et fort. Dès que vous prenez Kruschen, les malaises, la mauvaise humeur, la nervosité, l'abattement font place à une heureuse sensation de bien-être, à un sentiment de confiant optimisme. Essayez dès demain.

La Conférence des Réparations aura lieu à La Haye

L'Agence Reuter est informée officiellement qu'il a été maintenant définitivement arrêté que la Conférence des réparations aura lieu à La Haye, toutefois, la date n'a pas encore été fixée officiellement. La Grande-Bretagne tient beaucoup, pour sa part, à ce que celle-ci ne soit pas retardée, désirant activer les travaux le plus possible.

On se propose de diviser la conférence en deux sections, l'une financière qui s'occuperait du rapport Young et de l'ensemble de la question des réparations ; l'autre politique, qui traiterait notamment de l'évacuation de la Rhénanie et de la nomination du Comité de vérification.

Les Elections municipales devant le Conseil de Préfecture

Le Conseil interdépartemental de Préfecture du Nord et du Pas-de-Calais, a rendu hier, concernant les demandes d'annulation d'élections municipales, les arrêtés suivants :

Concernant les communes de Souchez et Ambleteuse, les protestations sont rejetées.

A Hautay, l'élection de M. Maillard, comme maire et de M. Bittebière, comme adjoint, est annulée.

Le record féminin de durée battu par Maryse Bastié

L'aviatrice française Maryse Bastié a battu de 28 minutes le record féminin du monde de durée, détenu par miss Smith, qui l'tnt l'air aux Etats-Unis pendant 26 heures 24.

Le monoplan de 40 CV de Maryse Bastié a tenu l'air 26 h. 40. Partie dimanche du Bourget, à 5 h. 17, chronométrée par M. Gauber, en présence d'un commissaire de l'Aéro-Club, elle passa une journée relativement b ne, à faible alt. de, dans les environs du Bourget. La nuit, par contre, fut pénible, la pluie et la brume ayant rendu sa tâche difficile. Néanmoins, elle a atterri lundi matin, à 8 h. 03, sur l'aérodrome du Bourget, fort satisfaite d'avoir réussi dans sa tentative.

Pour un raid Rome-Texas

Un fabricant de pomme de Dalles Texas, le colonel Easterwood, a remis à une banque locale, un chèque de 25.000 dollars, destiné à servir de prix au premier aviateur qui volerait de Rome au Texas avec arrêt possible à New-York. Cette offre est valable jusqu'au mois de septembre 1930.

LA JOURNÉE SPORTIVE

CYCLISME

Le 3e PARIS-LENS avec le concours du « Réveil du Nord »

LE VAINQUEUR DE 1928 S'EST ENGAGE

Chaque jour arrivent de nouvelles inscriptions pour le 3e Paris-Lens organisé par le Vélo-Club Lensois, avec le concours de la municipalité lensoise, des commerçants et du « Réveil du Nord » ; on peut assurer que le nombre des engagés sera sensiblement supérieur à celui des années précédentes.

René PLACE

René Place, de Sallaumines a pris le u. t dans cette importante épreuve. D'autre part Joseph Vandernaegen, le représentant de « La Nordiste », vainqueur de Paris-Lens 1928 ; de Paris-Cambrai 1928 ; du Circuit Minier 1927, vient de s'engager.

La municipalité met tout en œuvre pour que l'arrivée du 3e Paris-Lens soit une des plus belles réunions sportives de la saison et le Comité du Vélo-Club Lensois s'emploie pour donner satisfaction aux coureurs, même les plus grincheux.

En dehors des 3.000 fr .de prix qui seront répartis pour le classement général, pour les 4e catégorie et débutants du Pas-de-Calais, et les coureurs du V.C.L. le Comité a recueilli de nombreuses primes (

Les coureurs qui s'engagent peuvent être assurés que tarement ils auront participé à une compétition aussi intéressante.

Rappelons que les engagements sont reçus, au siège du V.C.L., Café de la Cantinière, jusqu'au mercredi 31 juillet, à minuit.

Cyclistes, dépêchez-vous. Inscrivez-vous au 3e Paris-Lens.

Les membres du Comité du V.C.L. sont priés d'assister à la réunion, au siège, vendredi 2 août, à 20 heures.

Au Vélodrome du Lac à Montigny-en-Gohelle

C'est le 11 août prochain que la Sporting Club de Montigny organisera sa grande réunion de gala.

Désireux de satisfaire les nombreux amateurs qui, à chaque réunion, se pressent autour du lac, nous verrons au programme, le petit Tour de France, épreuve qui, l'an dernier, avec son brelan d'as fut goûtée du public.

Cette année encore, nous verrons des champions de France, de Belgique, des as du Tour, etc., en tout 40 hommes de grande classe. La réunion se terminera par une poursuite entre deux équipes cinq français et cinq belges. Amateurs d'épreuves sensationnelles, tous au Lac de Montigny, le 11 août à 13 heures

Le Critérium des Aiglons

La grande course cycliste annuelle, dénommée Critérium des Aiglons, et organisée par « Le Journal » et « L'Echo des Sports », aura lieu cette année dans nos régions. La première étape se disputera sur Paris-Roubaix, le samedi 24 août ; l'itinéraire passe par Creil, Montdidier, Péronne, Arras, Lens. Le parcours de la 2e étape ira de Roubaix à Reims par Cambrai et la troisième étape se fera de Reims à Thaon-les-Vosges par Châlons, Vitry-le-François, St-Dizier, Ligny-en-Barrois, Gondrecourt Neufchâteau, Mirecourt, Epinal, le mardi 27 août.

Le montant des prix et indemnités allouées à cette épreuve s'élève à plus de 25.000 fr. sans compter les prix spéciaux offerts aux régionaux, par les grands quotidiens de province.

Pour tous renseignements complémentaires et engagements, s'adresser à « L'Echo des Sports », 12, Fg Montmartre, Paris.

RECTIFICATION

Circuit de la Flande Maritime

Verbéken, classé 24e, est licencié 4e catégorie. Il est de ce fait 4e des 4e catégories et touchera une prime de 50 fr. Les autres coureurs classés descendent d'une place.

Le Grand Prix Fauqueur à Lens

La course dénommée « Grand Prix Faucqueur » a obtenu un grand succès; 37 coureurs prirent le départ, au milieu d'une foule nombreuse et sympathique. MM. Marcel Navilly, président; Modeste Rogeau, vice-président; et Jules Hurtevent, secrétaire du V.C.L., assurèrent l'organisation d'une façon parfaite.

Voici l'ordre d'arrivée : 1er Bolesław Napierała, de Carvin; 2e André Marchand, de Pont-à-Vendin; 3e René Baude, de Pont-à-Vendin; 4e Gustave Waegelaere, d'Harnes; 5e Aristide Tomia, de Wingles; 6e Gustave Lefeovre, de Pont-à-Vendin; 7e Pierre Fauve, d'Arras; 8e Raymond Billaud, de Carvin; 9e Arthur Verchaeve, du V.C.L.; 10 Olibier Boby de Wingles.

Le challenge du V.C. Boulonnais a été gagné par l'équipe de Pont-à-Vendin.

BOXE

Le match Tarleton-Poutrain à Liverpool

Jeudi dernier au Stadium de Liverpool, le fameux champion de l'Etoile des Mines d'Ostricourt Henri Poutrain, combattait Nel Tarleton en match-revanche.

Le premier combat entre les deux champions avait eu lieu le 21 juin dernier à Londres et le boxeur anglais avait bénéficié d'une décision scandaleuse. La presse l'an avait blâmé à tel point qu'une revanche s'imposait. Ce fut l'occasion à nouveau d'une mauvaise décision. Notre concitoyen méritait de peu l'arbitre et une décision de match nul n'eut pas été un crime, aussi la décision de l'arbitre fut-elle mal accueillie par la majorité des spectateurs qui, quoique étant de Liverpool, ne purent s'empêcher de protester vivement ainsi qu'en témoigne un article du « Daily Courrier » de Liverpool que nous reproduisons ci-dessous :

« Le Stadium était plein à étouffer pour le match-revanche pour lequel les deux hommes furent pesés à 9 stones (54 k. 800). Quand le boxeur de Liverpool battit Poutrain aux points à Londres, la décision fut de mauvaiſ goût pour beaucoup.

Voici la combat d'hier round par round :

1er round. — Tarleton qui était soigné par Ted Broadribb et Tom Volante, avait un grand et utile avantage en allonge.

Le Français est rapidement en action, mais Nel en reculant le touche des deux mains sans pour cela ralentir son ardeur. Quoique le nez saigne, on qui prouva l'effet des coups en contre et Nel est très applaudi pour son jeu de jambes adroit quand il est acculé aux cordes.

ENERGIQUES EFFORTS

2e round. — Poutrain fut en pleine action, mais Tarleton s'occupe à éviter le danger. Toutefois un gauche au menton fit reculer le local. Le petit visiteur boxa très bien.

3e round. — Il y eut des échanges rapides comme l'éclair à l'honneur des deux boxeurs Poutrain réussit un crochet du gauche au menton, mais quand il répéta le coup, Nel le lui fit manquer. Les appercuts de Tarleton gênèrent son adversaire.

4e round. — Les courts swings de Poutrain arrivèrent plains de force et Tarleton dut se contenter de légers gauches, mais tous deux furent en belle condition et n'accusèrent aucune trace de coups.

5e round. — Tarleton attaque d'un droit qui fit reculer son adversaire, mais Poutrain revint immédiatement à la bataille pour tomber sur des appercuts des deux mains de Tarleton Le Français porte un coup dur au cou, mais se round va à Tarleton.

TARLETON EST PLAINT

6e round. — Nel se plaint d'un coup qui arrive bas d'un tien. Poutrain déverse des coups sans arrêt et quand il manque un coup, il se rattrape par un coup suivant un coup ébranle Nel.

7e round. — Le Français semble un lutteur au combat. Puis c'est à son tour de se plaindre d'un coup bas, mais il ne s'en suit aucun mal.

8e round. — Ce round à mi-combat fut durement disputé comme les précédents, avec avantage à Poutrain qui touche le plus souvent.

9e round. — Poutrain chasse son adversaire dans un coin neutre, et le touche des deux poings, mais Nel se rattrape avec un coup un menton qui amène Poutrain à se couvrir Un coup au menton fit reculer le visiteur, mais sans plus de dommage.

LE FRANCAIS REGULE

10e round — Poutrain prit un coup au menton qui ne fut pas de son goût, mais il combattit tout le round sans arrêt.

11e round — Nel partit à fond avec des coups durs et ce fut au tour du Français de battre en retraite, tandis qu'il crochetait adroitement du gauche.

12e round. — Un round rapide où les deux hommes sont chaudement et également acclamés.

13e round. — Aucun des deux boxeurs ne peut prendre l'avantage, quoique Nel s'emploie à ne laisser aucun répit au Français.

14e round. — Poutrain fit passer un mauvais moment à Tarleton, mais l'Anglais fit usage de sa finesse et partit à toute vitesse, envoyant des coups secs au corps, et s'attribuant la majorité des points.

15e round. — Une fin animée, avec la décision allant à Tarleton, mais la foule protesta violemment et appréciant les efforts du perdant ne fut pas unanime à accepter le verdic.

Poutrain demande sa revanche avec 100 livres d'enjeu personnel, et 100 livres d'enjeu pour le poids, à la limite des poids coqs

AUTOMOBILISME

LE SUCCES TRIOMPHAL DES « ROUTES PAVEES »

Le Meeting Automobile des Routes Pavées, organisé par l'Automobile Club du Nord de la France, qui và se dérouler à Pont-à-Marcq du 14 au 22 septembre, constitue à n'en pas douter, le Meeting le plus populaire qui passionne tous ceux qui s'intéressent à l'automobile, étant doné la diversité des épreuves.

La Course de vitesse de Six Heures pour voitures, semaine du Nord de la France, nous vaudra une semaine du Nord de la France, nous vaudra une rude bataille entre : Alfa-Romeo, Bugatti, Omégas-Six, T.A.M., La Licorne, Deleunay-Belleville, Ford, Chrysler, Oakland et bien d'autres encore, car la liste des inscriptions va sera définitivement close que le 16 août avec engagements à droits simples et le 24 août avec engagements à droits doubles

Le Critérium International des Voitures de Série, qui se déroulera sur quatre heures, va réunir, c'est certain, une quarantaine de véhicules et très certainement, on y pourra compter les marques les plus répandues, telles que Chrysler, Essex, Rosengart, Omégas-Six, Ford, Mathis, Tracta, La Licorne, Graham-Paige, Hupmobile, Dodge, etc...

Pour cette épreuve, la clôture irrévocable des inscriptions aura lieu le 31 juillet prochain.

Le programme comporte également :

La Course de Trois Heures pour motos et sidecars, dans laquelle nous verrons les plus grandes marques de motos et où Clément Gladiator vient d'engager quatre véhicules.

Le Concours d'Elégance, qui aura lieu le 22 septembre à Lille, et qui comportera cette année, le Grand Prix des Dames.

Le Concours de Phares.

Et enfin le Concours des Véhicules Industriels et Commerciaux. Différentes firmes sont déjà des partants certains : Whleme, Chevrolet, Chenard et Walcker, F.A.R., Bernard, Laffly, Ford, Dodge, Saurer, etc..., sans compter les diverses marques de gazogènes.

Les inscriptions, demandes de règlements et de renseignements doivent être adressées au Commissaire Général, M. Léon Manaud, 3, Cité Bergère, à Paris.

Le Grand Prix d'Espagne

Voici le classement général du Grand Prix Automobile d'Espagne :

1er, Alfa Roméo conduite par Rigal qui gagne le Grand Prix et la Coupe de la Reine Victoria Prince des Asturies ; 2e, Alfa Roméo, conduite par Colombo ; 3e, Chrysler, conduite par Stoeffel ; 4e, Bugatti, conduite par Gouphlet ; 5e, Tracta, conduite par Grégoire.

Classement par catégories : Catégorie C : Chrysler, t.312 km. 561. — Catégorie E : Alfa Roméo, conduite par Rigal, 1.374 km. 478 ; Alfa Roméo, conduite par Colombo, 1.339 km. 550 — Catégorie F : Bugatti, conduite par Gaupillat 1.121 km 720. — Catégorie G : Tracta, conduite par Grégoire 1,097 km 458.

COURSE A PIED

Le 3e Circuit Faubourien à Douai

Le dimanche 4 août se courra le 3e Circuit faubourien, sur 10 km. 2.000 francs de prix récompenseront les vainqueurs et un objet d'art challenge sera délivré à l'équipe de trois coureurs ou même cinq coureurs le meilleur classement (par addition de points). Tous les clubs sont invités à inscrire leurs équipes ,plusieurs équipes du même club peuvent participer à l'épreuve. Le 3e Circuit Faubourien est ouvert à tous les coureurs sans distinction : amateurs licenciés, indépendants et professionnels. Les inscriptions : 3 fr. dossard compris sont reçues par M Georges Leclercq « Café de la Cloche », 16, Faubourg de Valenciennes

FOOTBALL-ASSOCIATION

DEMANDES DE MATCHES

Le Racing Club d'Arras demande matches pour ses équipes 1B, 2 et 3. Juniors A et B, sur son terrain ou terrain adverse. S'adresser à M. Brabant, rue de la Caisse d'Epargne, Arras.

Olympique Sporting Hallluinois demande matches pour équipe 1A contre fortes équipes, contre indemnité ou retour, 15, 18 et 25 août à Hallluin, 1er septembre en déplacement : Equipes 1B, 2, 3, Hirondelles, Juniors A, Juniors B et Minimes, 25 août, 1er septembre, aller et retour : Equipes 3, Hirondelles, Juniors et Minimes, non engagées dans le championnat, toute la saison Ecrire au secrétaire, M. Paul Delannoy, 81, rue Jean-Jaurès, Hallluin.

C.S. Sonchin-Thumesnil, demande matches pour ses équipes 1A et 1B pour le 25 août et le 1er septembre contre bonnes équipes. Ecrire au secrétaire Raymond Demeyer, 57, rue de Condé, à Lille.

HIPPISME

LES COURSES DE WALLERS

Voici les résultats des courses hippiques qui eurent lieu dimanche, à Wallers

PREMIERE COURSE. — Prix du Gouvernement. — 1er Dame d'Artois (Grard), p. pel. 11.50; pes. 9.50; pl. pp. 5.50; pes. 6.50; 2e Corail II (Everaert) pes. pl. 3 fr.; pel. 5.50.

DEUXIEME COURSE. — Steeple chase militaire. — 1er Vervaine, au maréchal des logis Dupont, du 23e dragons, g. pel. 28.50; pes. 32 fr.; pl. pel. 2e Ultima au maréchal des logis Reumy, du 22e dragons, pl. pel. 25 fr.; pes. 20.50.

TROISIEME COURSE. — Prix de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang. — 1er Custer (C. de Wazières) g. pel. et pes. 10 fr.; pl. pel. et pes. 5 fr.; 2e Dame de Cour (Ch. Cardon) pl. pel. et pes. 26 fr.

QUATRIEME COURSE. — Prix de la Société des Steeple-Chase de France (deuxième série). — 1er Djemal au lieutenant Berger, du 4e spahis, g. pel. 15.50; g. pes. 13 fr.; pl. pel. 9.50; pes. 8 fr.; 2e Coquette, au lieutenant des Ordons, du 30e dragons pl. pel. 19 fr.; pes. 10.50.

CINQUIEME COURSE. — Prix du Département du Nord. — 1er Article (Deman), g. pel. et pes. 8 fr.; pl. pel. et pes. 7 fr.; 2e Brillante II (Carlier) pl. pel. 9 fr.; pes. 8.50.

SIXIEME COURSE. — Prix de la Forêt. — 1er Capitaine (Nattier), g. pel. 29 fr.; pes. 41.50; pl. pel. 13 fr.; pes. 19.50; 2e Pilou (Régnier), pl. pel. 10 fr.; pes. 13 fr.

SEPTIEME COURSE. — Prix des Chênes. — 1er Capitaine (Nattier), g. pel. 27 fr.; pes. 19 fr.; pl. pel. 10 fr.; pes. 11 fr.; 2e Muguette (Raoult), pl. pel. 27 fr.; pes. 38.50.

Pendant les courses, la Musique Communale de Wallers se fit entendre.

COURSES AU TREMBLAY

PREMIERE COURSE. — 1. Ondulée (J. Rosso) g. 64.50 ; pl. 11.50. — 2. Nika II (F Rochet) p.l 8. — 3 Charmante Soirée (Sibbritt) pl. 7.50.

DEUXIEME COURSE. — 1. Victoria (L. Grantham) g. 13 ; pl. 10.50. — 2. Garonne (A. Chéret) pl. 9.50. — 3. Kérange (E. Eymard) pl. 6.

TROISIEME COURSE. — 1. Mira Monte (Geldon) g. 11.50 pl. 6.50. — 3. Ki-g's Hal (A. Rabbe) pl. 7.

QUATRIEME COURSE. — 1. Montoussé (Rosso) g. 72.50 ; pl. 21.50. — 2. Douato (D. Guilho) pl. 10.50 — 3. Valdorne (Vatard) pl. 30.

CINQUIEME COURSE. — 1. Prime Lame (F. Rochetti) g. 113.50 ; pl. 30.50. — 2 Taraval (G. Garner) pl. 19. — 3. Le Val d'Enfer (G. Vatard) pl. 16.

SIXIEME COURSE. — 1. Never Lato (Palmer) g. 73.50 ; pl. 16.50. — 2. Ecureuil II (J. Frigoul) pl. 8. — 3. Nelsou (Rochetti) pl. 12.50.

Le mouvement du personnel enseignant

(Suite)

Par arrêté de M. le Préfet du Nord, ont été nommés :

Titulaires adjoints. — A Anzin Bleuse-Borne, M. Beauvois Arthur d'Aubry. — A Armentières, rue Nationale, M. Lerclercq Marcel, d'Houplines-Route. — A Auby-Asturies, M. Capliez Léandre, de Faverolles-Escrebieux. — A Caudry, Victor-Hugo, M. Leduc Jean, de Le Cateau, collège. — A Le Cateau, rue Fénelon, M. Cuvelier Georges, de Solesmes. — A Bertry, M. Taine Ernest, d'Honnechy. — A St-Souplet, M. Dusart Pierre, de Bavay. — A Jeumont, O.C. M. Deschepper Albert, de Jeumont. — A Jeumont, M. Hivet Constant, de Fournes. — A Caudry, Victor-Hugo, M. Leduc Jean, de Fontaine-au-Pire. — A Fontaine-au-Pire, M. Bracq Roger, de Lévilliers. — A Denain, rue Thiers, M. Baudrin Clément, de Denain, rue de Villars. — A Denain, rue de Villars, M. Vilbas Achille, d'Haveluy. — A Denain, Belle-Vue, M. Holweyer Mathias, d'Escaudain. — A Vieux-Condé, C.C. M. Gosselin Félix, de Vieux-Condé. — A Vieux-Condé, M. Dubuisson Alfred, de Vieux-Condé, Mont de Péruwelz. — A Hellemmes, rue Carnot, M. Dreux Alfred, réintégré — A Herguies, M. Beaumont Marcel, de St-Amand, Collège. — A St-Amand, Collège, M. Desmons Jean, de Bailleul. — A Lille, rue de Bouvines, M. Ruelle Joseph, de Lille, rue Cabanis. — A Lille, Square Ronsin, M. Jacquard Paul, de Romaries. — A Lille, rue de Bouvines M. Delestre Omer, de Lille, rue Cabanis. — A Wasquehal-Capreau, M. Flament Gustave, de la Gironde. — A Lille, Buisson, M. Catel Fernand, de Lille, Fg du Sud. — A Lille, G. du Sud, M. Wallaere Raphaël, de Lille, rue Bohin. — A Lille, rue Bonin, M. Leroy Robert, de Pérenchies. — A Lille, rue Fabricy, M. Gaboreau Marcel, de Lille Square Rusuit. — A Lomme-Délivrance, M. Martin, du Pas-de-Calais. — A Loos-Bunequin, M. Benoist Roger, de Bauvin — A Fontaine-Notre-Dame, M. Lemay Pierre, de Villers-Outréaux. — A Marly, M. Poulle André, de Quiévrechain. — A Quiévrechain, M. Duquesnoy Raymond, de Thivencelles. — A Mons-en-Pévèle M. Jette Léon, de Verchain-Maugré. — A Mouvaux, M. Lefebvre Edouard de Nomain. — A Escaudœuvres, M. Demon Ernest, de Rioux. — A Roubaix, rue d'Oran, M. Lemaire René, de Lannoy. — A Roubaix, rue dOran, M. Pierson Albert, de Watrelos-Baillerie — A Roubaix, rue du Collège, M. Plans Alphonse, de Roubaix, Bd d'Halluin — A Roubaix Bd d'Halluin, M. Lebleu, de Cartignies. — A Ronbaix, rue Decrème, M. Doléans Auguste, de Tétéghem. — A Ronbaix, rue Delzenne, M. Liévin Marcel, de Dunkerque, rue du Lion d'Or — A Roubaix, rue Delzenne, M. Flichon Abel, d'Halluin, Rouga Porte. — A Roubaix, rue Turnaux, M. Petit Albert, de Wignehies-la-Hent. — A Roubaix, rue Brésin, M. Vanthienen Maurice de Roubaix, rue Pierre-de-Roubaix. — A Roubaix, rue Pierre-de-Ronbaix, M. Heidenberg Victor de Wattrelos-Labureur. — A Wattrelos-Labureur, M. Vilette Michel, de St-Hilaire-en Cis — A Salomé, M. Carpentier Raoul, de Wervrin. — A Somain, C.C., M. Richez Hippolyte, d'Hasbourdin — A Valenciennes, rue du Cariot, M. Pollé Octave, de Valenciennes, Fg de Lille. — A Valenciennes, Fg de Lille. — A Valenciennes, Fg de Lille M Lepape Edmond, d'Hérin. — A Valenciennes, Fg de Paris, M. Empart Emile, d'Anzin, Bleuse-Borne. — à Anzin, Bleuse-Borne, M. Lemaire Abel, d'Hériu. — A Valenciennes, Fg de Paris, B Bacro Edmond, de Maubenge-Douzies. — A Vieux-Condé, M. Vanderpotte Norbert, de Condé-Mecon. — A Looberghe, M. Sabau Félix, d'Hondchoote. — A Lille, rue Cabanis, M. Lefebvre André, de La Madeleine, rue Kléber. — A Bruay-Centre, M. Richard Clysse, de Bruay, rue Thiers.

Titulaires adjointes. — A Auby (g), Mme Delaporte-Bourse, d'Anby (f). — A Le Cateau (collège g.), Mme Wallez-Pelletier, de Le Cateau, rue des Poilus (f.). — A Le Cateau, rue des Poilus (f.), Mme Lamorisse-Trognon, de Le Cateau, rue Fénelon (g.). — A Bonsscle (g.), Mme Pommeroile-Denoyelle, de Bruille-Notre-Dame (g.). — A Bonvignies (g.), Mme Laurent-Blasselle, de Crèvecœur (f.). — A Aninoy (f.), Mlle Perderisset Yvonne, de St-Amand, Gd'Place (f.). — A St-Amand, Gd'Place (f.), Mme Callot Aimée, de St-Amand-Croisette (f.). — A St-Amand-Croisette (f.), Mlle Moreau Simone, d'Obrechies (mixte). — A Busigny (mat.), Mlle Colpin Rose, de Busigny-Cité (f.). — A Bailleul (g.), Mme Cottarre-Querieux, d'Armentières, rue Solférino (g.). — A Armentières, rue Solférino, (g.), Mlle Dubois Renée, de Bailleul (g.). — A Haverskerque (g.), Mme Derivery-Delattre, de Waziers (g.). — A Waziers (g.), Mme Chestem-Duquesnoy, du Pas-de-Calais. — A Cambrai, rue du Temple (f.), Mlle Robert Paul, de Bruay-Centre (g.). — A Bruay-Centre (g.), Mme Pruvost-Bataille, d'Escandœuvres (g.). — A Escaudœuvres (g.), Mme Olivier-Méresse, de St-Souplet (f.). — A St-Souplet (f.), Mlle Bernard, de l'Aisne. — A Le Quesnoy (mat.), Mlle Hayez Mathilde, de Solesmes (m